Absence d’antivirus, de mails sécurisés, budgets cybersécurité limités… les mauvais pratiques digitales des PME

03

	Absence d’antivirus, de mails sécurisés, budgets cybersécurité limités… les mauvais pratiques digitales des PME

Si les PME sont hyperconnectées et semblent conscientes des risques, elles ne consacrent toutefois qu'un budget très limité pour leur sécurité informatique – moins de 50 euros par an pour plus de la moitié d'entre elles – et cumulent les mauvaises pratiques, selon les résultats d'une enquête Ipsos pour le fournisseur de solutions réseau Navista.

Si les PME françaises sont aujourd'hui hyperconnectées, elles ont encore beaucoup de progrès à faire pour assurer un minimum de sécurité informatique. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par Ipsos pour le fournisseur de solutions réseau Navista et diffusée le mercredi 28 janvier.

DES PME BIEN ÉQUIPÉES ET CONSCIENTES DES RISQUES

D'après cette étude, menée auprès d'un échantillon représentatif de 300 chefs d'entreprises et responsables IT d'entreprises de 1 à 99 salariés, les PME français sont dans leur quasi-totalité équipées en informatique et 93% disposent d'un accès à internet. Elles sont également 80% à disposer de terminaux mobiles, de l'ordinateur portable au smartphone en passant par la tablette, « avec un accès au réseau de l'entreprise dans plus de 2 cas sur 3 », précise Ipsos.

Si les PME françaises ont donc bien pris le virage du numérique, elles se révèlent également conscientes des principaux risques auxquelles elles s'exposent. 9 entreprises sur 10 s'estiment ainsi exposées à une usurpation des mots de passe et à une utilisation frauduleuse ou malveillante de leurs ressources informatiques et 7 sur 10 s'estiment concernées par le piratage des données internes à la société ou de leurs clients par exemple.

DES MAUVAISES PRATIQUES EN SÉRIE

Face à ces dangers de l'économie 2.0, peu de PME prennent toutefois les mesures nécessaires. « Pour communiquer avec leurs clients ou fournisseurs, les PME françaises utilisent à 87% une messagerie qui dans 70% des cas est celui de leur fournisseur d'accès à Internet ou un générique type Google », indique Ipsos qui enfonce le clou : « plus grave encore, trois quarts d'entre elles ne savent pas où sont physiquement hébergées les pièces jointes de leurs emails ». Une aubaine pour les pirates informatiques et un problème pour les clients de ces PME, comme les grands groupes industriels.

Parmi les autres failles constatées : 26% des PME ne disposeraient pas d'un anti-virus et seules 36% ont un logiciel anti-hameçonnage (ou « antiphising ») et 52% un pare-feu (ou « firewall »). Plus de la moitié des entreprises interrogées par Ispos ne prennent en outre « aucune autre sorte de disposition pour se protéger des actes de malveillance (que ce soit l'obligation de définir des codes d'accès aux supports, la souscription d'assurances liées aux risques informatiques, le cryptage de données sur mobile, etc.) ».

UN BUDGET SÉCURITÉ INFORMATIQUE SOUVENT INFÉRIEUR À 50 EUROS

Dans ces conditions, le budget consacré à la sécurité informatique ne dépasse pas les 50 euros dans plus d'une PME sur deux ! Reste à savoir si ces négligences s'expliquent davantage par un manque de connaissance des risques – contrairement à ce que semblait montrer la première partie de l'enquête – ou à des contraintes de coûts liées notamment à la crise. Mais les économies marginales réalisées pourraient vite se retourner contre ces entreprises : le coût à supporter suite à une attaque informatique en France serait en effet de 4,8 millions d'euros en moyenne, selon une étude du Ponemon institute publiée en novembre dernier.

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…

Source : http://www.usine-digitale.fr/article/absence-d-antivirus-de-mails-securises-budgets-cybersecurite-limites-les-mauvais-pratiques-digitales-des-pme.N310454
Par Julien Bonnet